



Rapport 2025 sur la transparence salariale – Colombie-Britannique

Employeur	Les Marchands International Winners S.E.C.
Adresse	60 Standish Court, Mississauga (Ontario) L5R 0G1
Année de référence	2025
Période	Du 4 février 2024 au 2 février 2025
Code SCIAN	44-45 Secteur de la vente au détail
Nombre d'employés	1 000 ou plus

Type d'écart salarial	Salaire horaire		Prime		Pourcentage d'hommes (H) ayant reçu une prime	Pourcentage de femmes (F) / individus indéterminés (I) ayant reçu une prime	Aperçu des quartiles salariaux (%)¹)				
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane			Sexe	Inférieur	Moyen inférieur	Moyen supérieur	Supérieur
Femmes /hommes	10 %	- 1 %	- 1 %	- 1 %	30 %	16 % (F)	F	6,88 %	6,07 %	9,09 %	13,06 %
							H	2,29 %	1,26 %	1,04 %	2,82 %
Indéterminés / hommes	19 %	1 %	29 %	7 %		7 % (I)	I	90,83 %	92,67 %	89,86 %	84,12 %
Non binaires	En vertu de la Loi et de ses règlements, TJX Canada n'est pas en mesure de produire un rapport sur les personnes qui s'identifient comme non binaires, afin de préserver leur anonymat.										
Type d'écart salarial	Rémunération des heures supplémentaires		Heures supplémentaires		Pourcentage d'hommes (H) ayant reçu une rémunération des heures supplémentaires	Pourcentage de femmes (F) ayant reçu une rémunération des heures supplémentaires	Pourcentage d'individus indéterminés (I) ayant reçu une rémunération des heures supplémentaires				
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane							
Femmes / hommes	43 %	69 %	48 %	71 %	15 %	24 %	21 %				
Indéterminés / hommes	70 %	70 %	70 %	70 %							
Non binaires	En vertu de la Loi et de ses règlements, TJX Canada n'est pas en mesure de produire un rapport sur les personnes qui s'identifient comme non binaires, afin de préserver leur anonymat.										

Le présent rapport est produit par Les Marchands International Winners S.E.C. (« TJX Canada ») conformément aux dispositions de la *Pay Transparency Act* de Colombie-Britannique (la « Loi ») et de ses règlements.

En vertu de la Loi, TJX Canada a mené une enquête invitant les associés résidant en Colombie-Britannique à déclarer leur identité de genre de manière confidentielle. La participation à l'enquête était volontaire et le taux de réponse était inférieur à 12 %. Les données de genre incluses dans ce rapport s'appuient sur les résultats de l'enquête. Les catégories de genre renfermées dans ce rapport sont Femmes / féminin (F), Hommes / masculin (H), Indéterminés / Préfèrent ne pas répondre (I) et Non binaires.

¹ En raison d'arrondissements, la somme des pourcentages peut ne pas égaler 100 %.